



SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS
BILATÉRALES

DIRECTION ASIE PACIFIQUE ET OcéANIE

Abidjan, le 22 MAI 2025

N^o 5856 /MAEIAIE/SG/DGRB/DAPO/SD-PMO/KK/dasy

Objet : Participation des ivoiriens à des événements
organisés aux Émirats Arabes Unis

Madame la Directrice de Cabinet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Ministère des Affaires Étrangères des Émirats Arabes Unis a récemment rappelé à l'Ambassade de Côte d'Ivoire aux Émirats Arabes Unis la teneur de la Circulaire n°1 de 2019, relative aux autorisations préalables que doivent obtenir les ressortissants ivoiriens souhaitant prendre part à des événements organisés sur le territoire émirati par des cabinets ou structures événementielles.

Ce rappel fait suite à l'arrestation et à l'incarcération des organisateurs ainsi que des récipiendaires d'une cérémonie de remise de diplômes, tenue le 26 avril 2025 à Dubaï, impliquant des ressortissants ivoiriens et d'autres africains non-résidents.

À cet effet, il est impératif que, préalablement à la tenue de tout événement sur le territoire émirati, une demande d'autorisation comportant les informations suivantes soit soumise aux autorités compétentes, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date prévue :

- Le type d'événement ;
- Le lieu et la date ;
- L'ordre du jour de la manifestation ;
- La qualité, le nombre ou les groupes cibles des participants ;
- Les coordonnées du coordonnateur de l'événement.

**MADAME LA DIRECTRICE DE CABINET
DU MINISTRE DES FINANCES
ABIDJAN**

.../...



En outre, les ressortissants ivoiriens invités à participer à de tels évènements sont instamment priés de respecter les dispositions suivantes :

- Vérifier, par l'intermédiaire de l'Ambassade, que les autorisations requises ont bien été obtenues par les organisateurs ;
- S'acquitter des formalités exigées par les autorités émiraties compétentes, conformément aux dispositions de la circulaire précitée ;
- Éviter tout désagrément d'ordre diplomatique ou administratif découlant du non-respect des procédures en vigueur.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Directrice de Cabinet**, l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Ministre et P.O.
Le Secrétaire Général Adjoint

Kapiélétién SORO
Ambassadeur

